

LES RÉCOLLETS - LE CIAP

Le Syndicat de la Baie Saint-Jean-de-Luz & Ciboure, labellisé Pays d'Art & d'Histoire, s'est engagé dans un projet phare pour le territoire avec la création de son Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dans l'ancien couvent des Récollets.

UN CIAP À CIBOURE, UN PROJET D'ENVERGURE

Le Pays d'art et d'histoire s'est engagé dans un projet phare pour le territoire avec la création de son Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) dans l'ancien couvent des Récollets.

Ce projet, qui allie restauration historique et création contemporaine, offrira 250 m² de salles d'exposition.

La chapelle des Récollets accueillera quant à elle une salle culturelle.

Une scénographie ludique et interactive contera la grande aventure maritime de la baie. L'équipement proposera une programmation annuelle complète grâce à sa salle d'exposition temporaire et son atelier des publics.

Le Maire de Ciboure souhaite que le CIAP valorise le patrimoine maritime, un patrimoine bien vivant dans la Baie :



“ Le futur centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine irriguera un territoire élargi, permettant ainsi aux 20 500 habitants de la Baie mais aussi à l’ensemble des habitants du Labourd de bénéficier d’un équipement culturel d’envergure et de proximité, qui a vocation à donner aux Cibouriens et aux Luziens l’occasion de se réapproprier leur histoire, leur architecture, leur patrimoine. En cela, il fait écho à celui mené légèrement plus loin dans la baie, le projet de rénovation du Fort de Socoa, porté par la Communauté d’Agglomération Pays Basque. Si son devenir doit encore être défini, la volonté municipale est bien de le restituer aux habitants de la Baie. Ces deux projets majeurs doivent ainsi se répondre pour mettre en lumière notre patrimoine maritime, riche, et avant tout vivant. ”

La première pierre de cette réhabilitation a été posée le 3 décembre 2021, et le centre devrait ouvrir à l’été 2023.

Les Récollets, un patrimoine à la jonction de Ciboure et Saint-Jean-de-Luz

Fondé en 1611, le couvent des Récollets est agrandi depuis le chevet de la chapelle en 1675 par l'adjonction d'un bâtiment destiné au seigneur D'Urtubie. A la mort de ce dernier, l'édifice intègre la propriété des frères Récollets et accueille de nombreux évêques venus assister aux conférences théologiques réputées. Au premier étage, depuis une terrasse qui devait être couverte, la Maison des Evêques ouvrait directement sur le chœur de la chapelle permettant ainsi aux hôtes d'assister aux offices quotidiens depuis leurs appartements.



LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Dans le cadre du projet de réhabilitation du couvent des Récollets, le bâtiment, fortement endommagé par des infiltrations, a fait l'objet d'un important chantier depuis janvier 2022.

La charpente de la chapelle de janvier à mai 2022

Les travaux de charpente ont porté sur la réfection des solivages, le renforcement de certaines poutres et fermes (structure triangulée à deux versants donnant sa forme à la toiture) ainsi que sur la reprise des planchers en chêne. Dans les combles, la restauration donne à voir un beau travail de charpente et offre une vue imprenable sur les quais luziens.

Les travaux de couverture ont permis de finaliser ce grand chantier avec une attention particulière portée au maintien d'une partie des tuiles « historiques » dont l'origine pourrait remonter à plus de 200 ans. Ces tuiles anciennes, dont le format varie sensiblement, sont moulées artisanalement. En fonction de la terre utilisée et à leurs positions dans le four, ces tuiles se distinguent par la diversité de leurs couleurs, du crème au rouge en passant l'oranger.

Face au Quai Ravel, c'est par une forêt de chênes pédonculés et rouvres, issue des Landes, du Béarn et du Gers, que les futurs visiteurs du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine seront accueillis.

L'extension moderne, de mai à septembre 2022



Amandine Guindet, Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire, présente cette extension :

“ Nouveau signal dans le paysage portuaire, la charpente de bois de cette extension contemporaine évoque tant l'habitat traditionnel labourdin que les savoir-faire locaux en architecture navale. Cet ouvrage de charpente fait appel aux techniques traditionnelles de taille comme aux modèles de conception et de réalisation actuels avec l'alliance optimale de différents matériaux : bois, béton et métal. Les 200 pièces de ce bois non traité, assemblées durant 3 semaines par les équipes de l'entreprise Itoiz, représentent une structure de plus de 40 tonnes qui se patinera au fil du temps sous l'effet du soleil et des intempéries. ”

Rémi Desalbres, architecte du patrimoine fondateur de l'agence ARC&SITES explique le parti architectural retenu dans le cadre du concours d'architectes :

“ Nous avons fait le choix d'implanter la nouvelle construction dans le prolongement de l'aile sud démolie au début du XIXe siècle. Elle suggère la présence de l'ancien réfectoire et mettra en scène les vestiges que nous avons découverts à l'occasion du diagnostic et du chantier. L'agence ARC&SITES a conçu cette extension contemporaine en référence aux grandes charpentes des réfectoires de couvent, véritables prouesses techniques et aux chantiers navals de la presqu'île. Nous avons voulu également inscrire cette création dans la tradition basque des constructions en pan de bois. Cette extension contemporaine dialoguant avec l'existant, s'affirmant sans dominer et en harmonie, est véritablement la marque de fabrique d'ARC&SITES. ”

À partir de septembre 2022

Dès le mois de septembre, l'équipe s'attaquera à la restauration des corniches et des décors peints du chœur de la chapelle, ainsi qu'à la rénovation du cloître et des parquets de l'ancien dortoir des couvents de l'aile ouest.

Partager cette page via

 [Facebook](#)   [Mail](#) 

Mairie de Ciboure
Place Camille Jullian
64500 Ciboure

 [Suivez-nous sur Facebook](#) 

 [Suivez-nous sur Instagram](#) 

 [Agenda](#)
 [Actualités](#)
 [Documents à télécharger](#)

05 59 47 26 06
mairie@mairiedeciboure.com

Du lundi au vendredi
de 08h15 à 12h et de 13h15 à 17h

Financé par



[Contact](#) - [Plan du site](#) - [Mentions légales](#) - [Accessibilité du site](#) - [Politique de confidentialité](#)

